



Antoinette Balibar-Mrabti

Université de Picardie Jules Verne, Amiens
France

 <https://orcid.org/0000-0002-4675-2510>

**Morphographies
en français
contemporain.
Place du duel
en langue écrite dans
Le nombre en français
de Jean Dubois
et Françoise Dubois-Charlier**

Morphographies in contemporary French.

**The place of the duel in written language in *Le nombre en français*
by Jean Dubois and Françoise Dubois-Charlier**

Abstract

With the analysis of a textbook case, the inflectional category of dual in contemporary French, this article presents the hypothesis of a rise in morphology among the founding disciplines of grammar in written languages. Through a study of morphographies, this trend is considered here as a result of the emergence and development of so-called electronic dictionaries, with their lexicographical words as entries to access form / meaning associations. We know that these dictionaries, piloted by mixed teams of computer scientists and linguists, impose themselves step by step as major classificatory tools for the most general treatments, in theoretical and applied linguistics, now related in our modernity to the exploitation of large corpora that have become digitised.

Keywords

Morphology, morphography, morphosyntax, flexion, dual and plural, number

1. Méthodes en syntaxe et grammaire critique du français

Autour des applications informatiques en langues naturelles, partons d'un contexte en recherches contemporaines marqué par la multiplication des outils de traitement de texte qui prend la forme d'une compétition scientifique et commerciale. Qu'il s'agisse d'informatique linguistique ou de linguistique informatique, selon que l'on met la priorité sur l'une ou l'autre de ces disciplines, nous en vivons l'articulation nécessaire. Appelons « français numérisé » (A. Balibar-Mrabti, 2017) le français contemporain actuel sur lequel porteront mes observations et mes analyses.

Dans une perspective d'histoire des idées linguistiques, abordée en termes de grammaire critique (M. Wilmet, 1997), je m'intéresserai ici à un constat sur ce français numérisé « pour tous », dont nous voyons croître les contradictions inhérentes aux rapports mouvants de la norme confrontée aux usages. D'une part, il existe ce que j'appellerai « une courte durée » des logiciels de traitement de texte, dont une des propriétés techniques est ressentie comme un avantage, socialement gratifiant. Rapidement révisables, ils sont ouverts vers des améliorations tangibles, notamment avec la généralisation des smartphones et leurs possibilités de mises à jour. De fait, leurs performances progressent dans le domaine des linguistiques appliquées les plus recherchées par un large public d'utilisateurs. Énumérons quelques applications parmi les plus sollicitées : la documentation par mots cliquables ou mots clés, la messagerie par écrit soutenue par des dictaphones de plus en plus performants, la traduction instantanée et pour clore ce bref aperçu, le vaste domaine de la didactique où se nouent les questions, et les crispations de toute nature, les plus complexes à résoudre et à trancher.

Or il existe, d'autre part, un énorme contraste entre cette inventivité-nouveauté¹ et « la longue durée » des reconductions nécessaires, par réemploi, d'une majorité de catégories d'analyse et de raisonnement de la grammaire des langues contemporaines de grande diffusion dont fait partie le français contemporain standard. Parmi ces catégories grammaticales, une place importante provient d'un héritage de la pensée scientifique du passé en morphologie, dérivationnelle et flexionnelle, autour de **l'unité mot en langues écrites**. Ces facteurs contradictoires sont bien connus des historiens. J'esquisserai ici des directions d'analyse à partir d'un cas d'école : la catégorie flexionnelle du duel et ses possibilités d'utilisation pour sérier des rapports forme/sens en français contemporain, telle qu'elle a été mise en œuvre dans l'ouvrage publié en 2008 de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, *Le nombre en français*.

¹ Ressentie comme un essor en matière de progressions techniques surtout quand elle est utilisée en modes semi-automatiques avec les nouvelles tâches que ces modes ont mis en place.

On connaît le report, non négociable en langue écrite normée, des formes standard pour les mots, dont les règles orthographiques se resserrent² dans une discipline qui demeure, au gré des époques, incontournable, dans toute manipulation technique de l'écrit : la **morphographie**. Je viens d'en indiquer une des facettes d'utilisation, pour un usage ordinaire, avec le mot cliquable comme porte d'entrée à toute requête courante. Dans les approches spécialisées, entrent en jeu nos modes de mises en correspondance des formes et des sens définis par la grammaire et son histoire. Du côté des formes, leur lieu d'analyse relève, dans notre modernité scientifique immédiate, d'approches inséparables de la syntaxe, dites **morphosyntaxiques**. Un point de vue dont nous héritons avec le structuralisme au XX^e siècle qui a conféré à la syntaxe une position dominante sur la morphologie.

2. Ligne théorique d'ensemble du *Nombre en français* : l'attribution des sens passe d'abord par la syntaxe

Précisons d'abord les choix théoriques d'ensemble de cet ouvrage ultime de Jean Dubois assisté par Françoise Dubois-Charlier. Finalisé dans la première décennie du XXI^e siècle, il est écrit en parallèle avec leur dernier dictionnaire, resté inachevé, un dictionnaire électronique des mots, ou DEM, destiné à enrichir leur dictionnaire électronique antérieur, LVF, dont les entrées, initialement recensées à partir des *Bescherelle* contemporains, sont les verbes inscrits dans un « art de conjuguer » réélaboré syntaxiquement en « art de construire les verbes en phrases simples ». Sous cet angle, *Le nombre en français* s'interprète d'abord comme un travail de lexicologues/lexicographes destiné aux chercheurs qui se sont spécialisés dans la confection des dictionnaires de langue générale et il apporte une somme de données en vue de l'extraction (semi)automatique des formes et des sens.

On sait que les critères linguistiques relevant de la morphologie, ici les marques singulier/pluriel du français actuel (abordé d'abord comme langue écrite) relèvent de la flexion automatique qu'il s'agit de subordonner ici à des principes d'organisation syntaxiques. Ajoutons que *Le nombre en français* est solidaire d'un ouvrage, resté inédit, achevé en 2006 *Locutions en français* (en libre accès sur le

² Une étape significative à rappeler : l'homogénéisation dans les dictionnaires *Larousse* et *Robert* des mots à trait d'union consécutive à l'examen détaillé de Michel Mathieu-Colas (1994) dès lors qu'il faut repenser techniquement les séparateurs de mots dans un contexte d'essor des notations en langages artificiels. De fait, les procédés mis en œuvre dans nos adresses de courriers électroniques sont un bon sujet de réflexion sur les conventions de l'imprimerie et leur histoire, incluant nos choix en matière de typographies standard prises au sens large.

site MoDyCo) qui est une récollection des expressions figées placées en continuité d'analyse avec les formes dites libres.

En praticiens avertis de la confection des dictionnaires qui va des dictionnaires élémentaires aux dictionnaires encyclopédiques, les auteurs n'ignorent pas l'importance du **mot graphique lexicographique** (M. Wilmet, 1997 : 41) comme moyen culturel hérité pour entrer dans l'information grammaticale et sémantique des langues reconduites en langues numérisées. Dans ce but ils souhaitent détailler des possibilités de traitement des flexions nominales et verbales dont ils réétudient ici les distributions à l'intérieur de structures syntaxiques associées. Celles-ci mettent en jeu la coordination entre groupes et phrases (chapitre 4) et plus particulièrement, autour du verbe, un réexamen des constructions verbales dites réciproques (chapitre 9).

Sous l'angle le plus général, les résultats ambitionnés se donnent à voir comme une révision de la classification des mots fléchis, ou mots variables de la grammaire scolaire, à l'intérieur d'un type de morphosyntaxe en grammaire lexicalisée, initiée aux laboratoires LADL et LDI/LLI³. Leurs choix méthodologiques prolongent en morphologie flexionnelle les nombreux travaux antérieurs reliant morphologie et syntaxe et principalement centrés sur la morphologie dérivationnelle, sans oublier toutefois que l'ouvrage initial de référence de Maurice Gross *Méthodes en syntaxe* (1975), sous-titré « Régime des constructions complétives », traite des parallélismes entre le verbe à l'infinitif et le verbe sous ses formes dites fléchies, décrites antérieurement dans la *Grammaire transformationnelle du français : le verbe* (1968) où prend place l'ébauche des tables syntaxiques du futur laboratoire. On connaît surtout maintenant l'étude des noms dérivés à considérer comme prédicatifs et l'introduction d'une cascade de notions qui leur servent d'outils de description : les verbes « supports de prédicat » ou Vsup (M. Gross, 1981 ; J. Giry-Schneider, 1987) avec leurs extensions lexicales, les « verbes supports appropriés » et leurs « classes d'objets » (G. Gross, 1994).

Soulignons que la notion de verbe support — importée de la terminologie anglaise avec l'auxiliaire *do* qui s'analyse dans les premiers travaux de la grammaire générative comme support de la négation⁴ (E. Klima, 1964 : 255) — met en jeu des équivalences syntaxiques et sémantiques entre verbes et noms qui conduisent à attribuer à un phénomène qui relève d'un traitement présenté comme purement

³ Elaborée dans la période de production du LADL (1970–2000) dont Maurice Gross, Jean Dubois et Morris Salkoff furent les initiateurs. Ajoutons les applications menées au LDL/LDI de Gaston Gross en parallèle avec les recherches personnelles de Jean Dubois avec Alain Guillet et Christian Leclerc comme « passeurs » et la physicienne Blandine Courtois réalisant avec Max Silberztein les codages informatiques du système de dictionnaires DELA.

⁴ « [...] the *helping verb do* [...] should be interpreted as a mere support for *not* [...] *do* is unlike other *helping verbs* ». Quand le terme *helping verb* se traduit en français par « verbe auxiliaire », le terme *support/support* offre une alternative de dénomination intéressante ici à retenir, pour des propriétés à circonscrire spécifiquement.

syntactique, une fonction dite de « conjugaison nominale », autrement dit, par acceptabilité forcée, **une fonction d'équivalence morphologique**, explicitement ciblée par ce choix de désignation. Pour un linguiste familier avec la grammaire comparée et plus particulièrement dans le cas du français ou de l'anglais, qui sont des langues dans lesquelles la morphologie flexionnelle est pauvre, au regard d'une langue comme le latin scolaire de référence dit « classique » ou le grec ancien⁵, il y a là matière à réflexion pour lancer des pistes d'analyse encore à défricher. Concrètement, le duel intervient comme catégorie du raisonnement grammatical pour spécialiser le nombre quand la pluralité est limitée à deux. Qu'il s'agisse d'états de langues dites « mortes » et anciennes ou à considérer comme contemporaines, dites « vivantes » et modernes, la grammaire comparée, qui cherche précisément à franchir ces barrières, indique clairement que le langage détient une faculté, celle de grammaticaliser et/ou lexicaliser ce type d'interprétation. En français, les recensements mettent en évidence la fonction du figement. D'où de gros volumes de listages de formes dont on connaît les facilités d'exploitation informatisée initiées au LADL grâce au système de dictionnaires DELA (B. Courtois, M. Silberztein, 1990).

Cette orientation des descriptions débouche sur une question théorique intéressante. Avec quels types de mots supports, différents des verbes, peut-on enrichir les analyses (adaptées de Harris, 1976) quand on sait que la fonction syntactico-sématique des mots dits « supports », avec leurs extensions appropriées, a été explorée et beaucoup centrée sur les verbes mais qu'il ne faut pas oublier qu'on a la possibilité d'y inclure des directions d'analyse où interviennent des noms comme supports ? Comment par exemple approfondir l'analyse du fonctionnement d'un nom approprié comme *coup* (G. Gross, 2012) dans la détermination des substantifs à valeurs aspectuelles et intensives ? Réexaminons rapidement de ce point de vue le cas des noms intermédiaires de prédicats⁶, le Ns *fact* ou encore le Ns *manner* de l'anglais, dont le français présente des équivalents, tout particulièrement avec *façon*, *manière*, permettant d'attribuer des sources syn-

⁵ Rappelons ici une fonction essentielle des langues dites « mortes » dans l'histoire du raisonnement grammatical avec ses généralisations. Une catégorie comme le duel n'a nullement besoin de rester « active », c'est-à-dire observable en emploi dans les usages, pour être utile dans les systèmes abstraits d'analyse. Dans un ouvrage bien connu de Jean Dubois, et de toute évidence resté une de ses sources de réflexion, le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (A. Meillet, J. Vendryes, 1924–1963), portant sur le grec ancien et le latin, on trouve par exemple dans un développement consacré précisément au nombre l'indication suivante (p. 529) : « en grec le duel est déjà en voie d'élimination bien avant l'époque historique ». D'où un exposé détaillé de ses survivances à travers les choix littéraires qui nous sont parvenus, autrement dit **en langue écrite**.

⁶ Je n'aborde pas ici les traitements proposés par G. Gross (2012) autour des problèmes qui relèvent traditionnellement des propositions subordonnées. Dans une ligne harissienne d'analyse indiquée plus haut, ils sont abordés en termes de prédictions secondes et passent par un examen détaillé d'expressions figées relevant des locutions dites conjonctives quand elles sont recensées en grammaire usuelle courante.

taxiques aux adverbes de manière en *-ment* (*-ly* en anglais). Définis en termes harrisieniens comme apportant une source pour le suffixe, les noms *façon*, *manière* sont directement observables sur la complémentation d'un verbe en phrase simple. On leur ajoutera (A. Balibar-Mrabti, 1980–2004) des extensions lexicales relevant de la caractérisation des mots opérateurs, ou supports, à considérer comme étant « appropriées », selon les terminologies propres au LADL et au LDI⁷. Pour ce type adverbial de construction, il est en effet possible de fournir un listage de formes semi-figées, en nombre restreint, comme sources parallèles pour les adverbes considérés. Soit une série du type de *marcher d'un pas rapide / rapidement* ; *écouter d'une oreille attentive / attentivement*. Les noms *pas*, *oreille*, etc., y redoublent les combinaisons, en phrases dites libres, réalisées avec les noms les plus généraux, *façon*, *manière*, observables en série ouverte : *d'une façon/manière rapide / rapidement*, *écouter d'une façon/manière attentive / attentivement*, etc. Et elles chargent l'interprétation sémantique de nuances de sens aspectuelles et/ou intensives qui sont abondamment observées sur les extensions lexicales de Vsup et qui leur sont identiques. Une des caractéristiques de ce type d'analyses, et tout son intérêt, réside dans le fait qu'il est riche de potentialités autour de la caractérisation des phrases « en surface », dont nos linguistiques contemporaines dites « de corpus », en plein essor, sont précisément demandeuses.

Ce type d'investigations, au bout de trente ans d'enregistrement des données sur le figement, et son corollaire le semi-figement, aboutissant à de très gros volumes d'exemples, pose une autre question de fond. Entre figements et formes dites libres, quels sont les inventaires à retenir à l'appui des mécanismes linguistiques les plus généraux du français ? S'agirait-il seulement de retrouver en grammaire synchronique un vieux pilier des études diachroniques, dont les conditions historiques observées font précisément de la formation du suffixe *-ment* un cas classique ? Puisque l'on sait avec le témoignage des Gloses de Reichenau que l'adverbe contemporain est un aboutissement en ancien français de l'adverbe *solamen(t)* qui était mis explicitement en équivalence de sens et fonction avec le GN *sola mente* autrement dit une forme libre du latin classique des lettrés⁸, reliée au nom fléchi, *mens*, et à son adjectif non soudé, en ordre inverse, à gauche du nom qu'il modifie.

⁷ Sur les lectures multiples des travaux de Harris, consulter les analyses d'Anne Daladier (1990) et d'Alm Helmy Ibrahim. Je renvoie ici à sa présentation précédant sa traduction *La langue et l'information* (A. H. Ibrahim, 2007 : 3–26) de *Language and Information* (Z. S. Harris, 1988). L'évolution des choix de laboratoire aux LADL/LLI se caractérisant de plus en plus au fil des décennies par une priorité donnée aux analyses dites de surface.

⁸ Sur le « latin d'école » fournissant des sources aux grammairiens, sous la forme de phrases libres, ouvrant vers un continuum dans le traitement des formes libres et figées passant par des étapes de semi-figement (à travers la tradition des gloses) voir 2 exemples : *Brûler ses vaisseaux* (A. Balibar-Mrabti, 2005) ; *Tomber de Charybde en Scylla* (A. Balibar-Mrabti, 2011a).

Il est intéressant d'ajouter ici, dans ma réflexion d'ensemble sur la grammaire envisagée en durée longue, qu'une bonne partie des listages qui sont pris en considération figurent déjà, à l'identique, dans les manuels scolaires du XIX^e siècle, notamment chez un lexicologue/lexicographe notoire, Pierre Larousse, quand on a la curiosité de consulter sa *Petite grammaire lexicologique du premier âge*. En grammaire contemporaine, les combinaisons de mots mises en jeu, par intuition et consultations de dictionnaires variés, sont communément considérées comme relevant, stylistiquement, des clichés⁹.

Revenons maintenant au *Nombre en français* comme ressources, à la disposition des jeunes chercheurs. On sait que la flexion verbale du français contemporain, catégorisée en temps et personne, l'est précisément aussi en nombre, une particularité qu'elle partage en grammaire des accords avec la flexion nominale et adjectivale. D'où l'introduction du duel, expérimentée par Jean Dubois dans le cadre de son réexamen des marques du pluriel opposé au singulier, dont l'étude des significations passe, de son point de vue, par un faisceau de questions à repositionner compte tenu des cadrages phrastiques retenus. Parmi les traditions d'interprétation sémantiques associées à cette grammaire des accords, désormais subordonnées ici à un examen détaillé de leurs contreparties d'ordre syntaxique, quelles seraient alors les pistes à privilégier, parce que virtuellement riches de types de généralisations entre formes et sens ? Le bilan/leg que constitue *Le nombre en français* s'offre à nous comme un point de départ essentiel pour enrichir et orienter nos données d'observation à partir des textes, quand ils sont fournis, à l'état brut, par les corpus numérisés en très gros volume ou data.

3. Le duel comme collectif numérique dans le chapitre 4

Le chapitre 4 du *Nombre en français*, comme les trois chapitres précédents, s'ouvre sur des indications d'ordre historique dont la précision est le fruit d'une très longue pratique de Jean Dubois rédacteur et directeur des dictionnaires encyclopédiques *Larousse*. À l'appui de cette recherche méticuleuse, dont le point de départ est, comme je l'ai indiqué plus haut, spécifiquement morphographique, donc s'inscrit dans ce que j'appellerai « l'aventure de l'orthographe »¹⁰, on ajoutera les convictions de l'auteur en ethnoлингistique et en sociolingistique, avec un attachement à Marcel Cohen, dont il recommandait la lecture à ses étudiants dans les années 1960.

⁹ Sur Pierre Larousse voir Balibar-Mrabti (2011b) ; sur le cliché en grammaire contemporaine voir Balibar-Mrabti (2020).

¹⁰ Comme on a pu parler récemment d'*Odyssée de l'écriture* (David Sington, Arte France 2020).

L'essentiel est exposé en ouverture du Chapitre 1 (p. 17 et sv.). Très dense, donc difficile à abréger, cette présentation part du nombre arithmétique¹¹, pour prendre ensuite toute sa dimension et sa valeur en grammaire. Soit l'extrait (p. 17) :

[Le *nombre arithmétique* est différent] du *nombre grammatical* qui relève d'une morpho-syntaxe et d'une sémantique particulière à chaque langue (pluriel vs singulier ; **duel** [mis en gras par moi], triel vs pluriel ; collectif vs quantitatif ; collectif vs pluriel, etc.), interférant parfois avec la traduction des rapports sociaux (distance ou hiérarchie, comme *vous/tu* en français).

[Le *nombre arithmétique* est différent] du *nombre lexical* qui relève d'un système commun à un grand nombre de langues : étalonnage à partir de N de base gréco-latine, de N propres de référence, d'abréviations ou de sigles, etc. (*mètre, gramme, volt, rade*, etc.) avec des préfixations et suffixations conventionnelles, elles aussi le plus souvent d'origine gréco-latines (*multi-, poly-, uni-, soli-, nano-, téra-*, etc.), comme l'ensemble des quantitatifs (*hyper-, hypo-, sur-, sous-, super-, supra-, infra-*, etc.), ce système (nombre et gradation) étant en développement continu dans l'ensemble des langues de grande diffusion.

Ce rappel est complété par des précisions de l'ordre de la syntaxe (p. 19) :

Au cours de l'évolution de la langue, singulier et pluriel ont pu entrer dans des oppositions sémantiques différentes (singularité et pluralité, unité et collectif, **dualité et collectif** [mis en gras par moi], etc.). Cette plurivocité du nombre en français peut être mise en évidence si on met en parallèle le *nombre grammatical* et la *coordination additive* de GN semblables ou différents, les relations syntaxiques et sémantiques qui existent entre les N pluriels et les N coordonnés se manifestant en particulier par les accords syntaxiques tant à l'intérieur du GN qu'à l'intérieur de la phrase.

Avant d'aborder le Chapitre 4 entièrement consacré au duel, il est important de mentionner une remarquable synthèse sur la norme graphique du français contemporain, centrée sur la « morphologie du pluriel », qui donne son intitulé au Chapitre 3 précédent. En voici quelques passages, plus qu'utiles pour saisir les spécificités de la langue écrite normée. Dans l'approche, délibérément historique, des auteurs, la norme graphique se définit comme une **normalisation**, à travers des processus résultant d'une sédimentation successive de conditions que Jean Dubois met explicitement en relation avec une histoire des techniques et de la grammaire, envisagées en durée longue (p. 69) :

Les marques morphologiques du N *pluriel* par rapport au N *singulier* ont changé au cours de l'histoire de la langue. A la fois transcriptions graphiques des variations de

¹¹ Une définition peu satisfaisante quand elle est soumise à l'appréciation d'un mathématicien, à vrai dire le talon d'Achille des encyclopédies, écartelées entre leurs objectifs de précision et de vulgarisation.

la langue orale, démarquages étymologiques sur le latin, graphismes spécifiques dénotant les fins de phrases et de mots, ces marques avant de devenir conventionnelles ont varié avec les scribes et les ateliers [...] L'invention de l'imprimerie, l'unification des règles typographiques (la présence d'une ponctuation, de blancs séparateurs de mots, etc.) [...] ont entraîné [...] une **normalisation** [c'est moi qui souligne] de la forme des mots et une stabilisation des graphies en unifiant les différences morphologiques entre le singulier et le pluriel [...] ; la normalisation de l'écrit précisée au début du XVII^e siècle par des règles orthographiques, portant en particulier sur les accords syntaxiques, s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

S'il est un domaine où brille ce manuel ultime des Dubois, c'est bien les courtes synthèses introductives préalables aux exposés mots/phrases (très détaillés et passant très souvent par des listages) qui constituent le corps de l'ouvrage. Notamment sur la question des normalisations, leurs aléas et leurs complexités, auxquels tout linguiste exigeant se doit de donner des perspectives évolutives d'ordre socio-historique pour éviter le piège d'une norme fantasmée comme étant intouchable, dont la fixité peut être une ruse de l'intelligence en didactique élémentaire du français contemporain¹². À propos des séparateurs de mots et leur impact en grammaire, il faudrait pouvoir citer tout le § de présentation du *pluriel des N composés avec trait d'union* (p. 79) et le mettre en relation avec l'étude (signalée plus haut section 1, note 2) de Michel Mathieu-Colas (1994, ouvr. cit.) ayant entraîné une mise à jour/révision des choix lexicographiques des dictionnaires usuels *Larousse* et *Robert* dans les années 1990.

Je me reporte maintenant aux deux § d'ouverture du Chapitre 4 intitulé « Duels et collectifs numériques ». On y souligne à nouveau en quoi consiste l'approche générale de l'ouvrage : isoler des interprétations sémantiques, ici la notion de dualité ; détailler les propriétés de forme du lexique qui sera systématiquement cadré syntaxiquement pour le français contemporain en termes de grammaticalité où s'observent des ponts entre morphologie et syntaxe, ici la coordination de deux N, l'étude des accords dans un cadrage phrastique étant reportée au chapitre 9 avec la notion de réciprocité. Soit, sous l'intitulé de la sous-partie « La dualité et le duel », les précisions suivantes : (p. 93) :

La *dualité* grammaticale, représentant un couple, une paire de N, correspond à la coordination additive et finie de deux N appartenant à la même classe lexicale, et de propriétés semblables ou distinctes [N1 et N2], par opposition à la coordination de plusieurs N de même type [N1 et N2 et N3, etc.). [...]

¹² Il est intéressant de ce point de vue d'examiner l'excellent petit manuel pour le cycle élémentaire dirigé par J. Cl. Pellat *Grevisse de l'école* (2020) et ses choix didactiques incluant des innovations très souples en matière norme écrite et de permissivité, ce qui ferait l'objet d'un article à part entière sur normes, didactique et linguistique contemporaine, notamment autour comme la notion de littéracie (*literacy*) et des outils récents que sont les dictées/twictées. Pour un bilan didactique récent voir Lavieu-Gwozdz et Pagnier (2020).

La dualité grammaticale est traduite en grec ancien par le *duel*, cas de la déclinaison nominale où le N est doté d'une désinence spécifique (et d'une forme particulière du V par accord syntaxique). Le duel est en grec morphologiquement distinct du pluriel. En français, comme dans d'autres langues romanes, le duel se confond morphologiquement avec le pluriel, tout en s'en distinguant sémantiquement.

S'en suit une vingtaine de pages (p. 94—113) d'inventaires détaillant le lexique et les constructions des N considérés, avec leurs moyens syntaxiques de construction : détermination, complémentation en *de*. Sont également indiqués tous les moyens relevant de la morphologie par préfixation. Pour chaque type répertorié, on indique comment sont appliquées les marques singulier/pluriel. Le plus intéressant étant la finesse des attributions sémantiques associées. Celles-ci sont en continuum avec des interprétations à caractère encyclopédique, inséparables de **la caractérisation des sens propres** en grammaire et linguistique, ce qui est une des tâches majeures de tout linguiste grammairien. En voici quelques exemples : les *duels humains* dont les auteurs précisent que « le sens évolue avec le contexte socio-culturel », par exemple *un ménage* ; le duel de circonstance entre deux humains, par exemple *tandem* dans une phrase comme *Luc et Paul forment un tandem efficace à la direction de l'entreprise* ou encore *Ils travaillent en tandem* [à deux], *en alternance* [l'un après l'autre]. Comme catégorisation sémantique typique d'un report à des connaissances encyclopédiques : les duels d'animaux (les *pairons* en fauconnerie) ; les groupes appariés pour les animaux avec suffixe *-ade* (*une pariade*) ; les duels anatomiques *les oreilles, les pieds, les lèvres, ...*, s'opposant aux N singuliers *la tête, le nez, ...*, aux collectifs *les intestins, les côtes* dans *Luc a reçu un coup de poing dans les côtes, ...* Ajoutons les duels anatomiques des animaux (*les cornes, ...*) ; les duels pour les vêtements (*les guêtres, ...*), pour les objets (*les pinces, les castagnettes, ...*). La dimension centrale à détailler étant ici l'opposition formelle du français dont le système de marques du nombre se limite à l'opposition singulier/pluriel répartie sur des formes associées à des sens dans lesquels le duel, comme marque formelle, est bien entendu absent. Sur la mise en œuvre d'appuis sémantiques à caractère encyclopédique, signalons qu'elle apparaît chez les auteurs, avec LVF et le DEM, en termes généraux de domaines. Même convergence de recherches avec les classes d'objet de Gaston Gross.

Quels sont les faits les plus saillants de l'apport de la catégorie du duel, empruntée explicitement dans l'ouvrage aux catégories morphologiques du grec ancien, pour décrire le nombre en français ? Cette prise de position a deux significations. D'une part elle réinstalle la présentation du système grammatical du français en synchronie dans sa perspective historique d'évolution des formes dont les choix d'inscription dans l'orthographe sont aisés à circonscrire, évaluer et éventuellement modifier, comme cela s'est toujours fait. Ajoutons que l'on peut voir dans cette approche une compatibilité avec des positions de Harris se réclamant de Humboldt (A. H. Ibrahim, 2007 : 17, note 19) et qualifiant d'« effort quasi arti-

sanal » un « travail » de la langue pour accomplir la « forme », qui est le contraire d'un « donné ». Ajoutons également que les grammairiens, spécifiquement quand il s'agit de langue écrite, avec des conditions techniques et sociales historiquement datables, ont joué un rôle **directif** dans les choix (purement conventionnels) des graphies servant de médiations aux interprétations grammaticales et/ou sémantiques. Ce que résume Jean Dubois quand il remplace, on l'a souligné, le terme norme (*standard* en angloaméricain) par un processus : la normalisation (grammaticale).

4. Le duel et les constructions verbales dans le chapitre 9 : la réciprocité duelle

Autour des constructions verbales, un rapprochement entre les notions de dualité et de réciprocité s'imposait aux auteurs. C'est l'objet du Chapitre 9 « Nombre et types de verbes », l'étude de la coordination étant complétée au chapitre 10, notamment (p. 269) avec des exemples comportant des adjoints comme *l'un et/ou l'autre* précisant une interprétation duelle. Comme précédemment je donne ici le § introducteur de l'analyse des auteurs (p. 245) :

La réciprocité résulte de la transformation en une seule phrase de la coordination de deux phrases où les constituants N1 et N2 des groupes nominaux sujets, appartenant à la même classe de N, alternent comme sujets/agents et comme sujets/patients des GV. Sous condition de la simultanéité des actions (mêmes temps et aspect du V), la réciprocité transforme les sujets coordonnés en sujets pluriel d'un verbe réciproque pluriel et les GN objets directs en pronoms personnels réciproques objets pluriels, identiques formellement aux pronoms réfléchis. Les formes pronominales réciproques sont parallèles aux formes pronominales réfléchies.

complété par le § suivant :

Les V transitifs dont les sujets et les objets appartiennent aux mêmes classes nominales, et les V intransitifs ou transitifs indirects dont les sujets et les compléments appartiennent aux mêmes classes nominales, sont susceptibles de transformation de réciprocité.

Sont ensuite abondamment détaillés (p. 245—264) tous les types de constructions verbales impliquées par cette grille d'analyse qui met systématiquement en parallèle le duel et le collectif comme directions d'interprétation sémantique distinctes mais apparentées en indiquant avec précision comment le français y répartit les marques de singulier et de pluriel. Mises entre crochets, ces combinaisons

de critères apparaissent à gauche des phrases données en appui. Voici le premier exemple (p. 245) :

[coordination duelle] *Paul bat Luc et Luc bat Paul.*

-->[duel coordonné] *Paul et Luc se battent.*

[duel pluriel] *Les deux garçons se battent.*

S'ajoutent des critères généraux sur les choix lexicaux pour les noms. On y retrouve l'opposition classique entre noms humains et non humains. Les constructions verbales considérées sont précisées à partir d'une énumération de verbes types suggérant un listage à visée exhaustive dont la vraie force de description et d'application est à retrouver dans le dictionnaire antérieur à l'ouvrage, LVF, et ses codages alphanumériques. En voici deux exemples présentés à la façon d'une grammaire scolaire courante. Sous la rubrique « Classes des V transitifs à objet direct », les « V de type *voir, entendre, comprendre* » (p. 247—248) ; sous la rubrique « Classes de V intransitifs prépositionnels/transitifs indirects admettant la réciprocité », (p. 256—257) les « V de type transitifs indirects de type *lutter avec/contre* et inversement, *pactiser avec* ».

Ce chapitre 9 de l'ouvrage, dont je viens d'indiquer à grands traits le contenu, s'apparente au développement de la *Grammaire méthodique du français* (M. Riegel, J.-Ch. Pellat, R. Rioul, 1994 : 256) consacré à « l'interprétation réciproque » des constructions pronominales, qui rivalise de finesse d'interprétations forme/sens et enrichit d'autant mieux la synthèse des Dubois, que la terminologie grammaticale employée, largement admise dans les choix didactiques du français¹³, est un savoir partagé. Je me limiterai à faire observer que l'introduction du duel dans la discussion est une originalité, non partagée, du *Nombre en français* comme base d'un manuel contemporain de grammaire. Le duel est donc un cas d'école pour sonder l'intérêt d'introduire ici une catégorie grammaticale qui intéresse traditionnellement les grammaires historiques et comparées savantes. Il intéresse notamment Jacques François (2018 : 224) traitant de *La genèse du langage et des langues* et convoquant le duel parmi les « trois sortes de pluriel ». Et la discussion est ouverte pour considérer si l'on pourrait y recourir ou non dans un contexte de pure pédagogie. Je reprends cette observation dans ma conclusion générale (section 5).

¹³ Quand le public visé est à un niveau d'entrée à l'université ou correspond à des lecteurs instruits mais non spécialistes.

5. Éléments pour une conclusion sur le rapport mots/phrases

Dans les premiers ouvrages de Jean Dubois qui mettent en œuvre des approches structurales en syntaxe du français contemporain (G. Gross, 2020), rappelons en conclusion que le nombre fait partie des **marques de cohésion phrastique**¹⁴. De ce point de vue, il s'inscrit, en grammaire scolaire, dans l'enseignement de l'orthographe des accords de la langue écrite. On sait que la part des mots, dits variables, diffère considérablement du français à l'angloaméricain, notre langue référentielle (B. Grévin, 2012). Dans cette fonction cruciale de référence, soulignons que ce qui s'observe, c'est le remplacement radical¹⁵ du rôle occupé antérieurement par le latin d'école vu comme une langue organisatrice de la pensée¹⁶. Cependant, avec ce renversement contemporain des hiérarchies entre le français, le latin et l'anglais, devenu l'angloaméricain, il n'en reste pas moins que ce sont encore, et pour une durée difficile à préciser, ces trois langues, envisagées comme formant un « groupe », qui demeurent constitutives de nos grammaires françaises, dans leurs dimensions dites « raisonnées ». Et il est devenu clair qu'il faut mettre au centre des recherches en linguistiques théoriques et appliquées, portant sur la mise à jour nécessaire d'un français moderne standard, les problématiques d'adaptation et de meilleure compréhension de nos grammaires comparées. C'est une des clés de notre passage du XX^e au XXI^e siècle avec ses modèles grammaticaux en pleine révision. De ce point de vue, je citerai la grammaire de Morris Salkoff¹⁷ (1999) *A French-English Grammar: a Contrastive Grammar on Translational Principles* qui est un manuel de traduction du français vers l'anglais, soutenu par un programme de confection d'un dictionnaire de type électronique et rédigé à l'intention des spécialistes de la traduction automatique et des didacticiens. L'ouvrage est l'une des œuvres les plus abouties du LADL, dont il est emblématique, dans toutes ses dimensions pionnières en recherches.

¹⁴ Comme il est notamment redit en page 34 de leur ouvrage de 2008.

¹⁵ Même s'il s'effectue par étapes, on sait bien que le latin se reconfigure dans un arrière-plan qui se restreint de plus en plus aux approches érudites.

¹⁶ D'où sa désignation comme latin dit « classique » au moyen âge.

¹⁷ Il en existe une refonte, annoncée en 2008 et restée inédite, titrée *LOQUATUR !*, un jeu de mot latin/anglais, significatif de la formation lettrée de son auteur, lequel avait pris plaisir à inventer le sous-titre suivant :

being a program for
LOW QUALITY Automatic Translation of Unrestricted Range;
 for turning sentences written in that most unspeakable of languages,
French, into decent readable *English* prose,
 suitable for perusal by Ladies & Gentlemen of every station;
 by means of an most practickall and ingenious method
 making full use of Mr. Babbage's
 Celebrated Analytical Engine.

Sur la question morphologique du nombre et des choix morphographiques observés, autant à l'issue d'un long travail initié par les notaires (S. Lusignan, 2004 ; P. Boucheron, 2017 : 272—276), on a pu rechercher et réaliser l'inscription de la flexion latine en grammaire française de l'écrit, autant il faut désormais prendre en compte les facteurs que je qualifierai, dans notre actualité immédiate, de facteurs dissonants entre le français standard contemporain et l'angloaméricain moderne qui présente un tout autre système de marques éloignées de cette voie, notamment en personne/nombre dans sa conjugaison. Cet état de fait concernant les grammaires comparées conduit directement à un type bien connu de permissivité qu'il encourage dans les pratiques contemporaines de l'écrit et leurs brouillages. À l'opposé de ce recul des normes dans les usages collectifs, directement lié à l'essor de l'imprimé pour tous en français numérisé, on aura favorisé, du côté des spécialistes, une précision sans précédent prise directement en compte par nos dictionnaires électroniques. L'approche spécialisée de la norme repose désormais sur la description détaillée des équivalences apportées par la syntaxe entre mots variables et listages de combinaisons de mots, avec leurs degrés de figement, l'ensemble étant d'une grande accessibilité grâce aux outils informatiques. D'où des résultats d'une richesse exemplaire, au seuil des traitements automatiques proprement dits, dont relèvent précisément les travaux des Dubois. Dès lors que ces aboutissements actuels de grande ampleur ont intégré à large échelle les expressions figées, je parlerai à ce propos de « cartographies ». Et pour conclure je relèverai le paradoxe suivant. Dans ces types d'inventaires adossés aux potentialités des dictionnaires électroniques en cours d'invention, on a continué à faire autant de morphologie qu'auparavant, tout en déclarant que l'on faisait essentiellement de la syntaxe.

À l'appui de ce prisme du « tout syntaxique », un point de départ dans les années 1970 : les *a priori* que reflète l'intitulé d'ouvrage choisi par Maurice Gross en 1975 avec *Méthodes en syntaxe*, complété un an plus tard en 1976, quand il souhaite introduire Harris auprès de son public de jeunes chercheurs, en termes de *Notes du cours de syntaxe*. Quels qu'aient pu être les points de vue propres à Zellig Harris lui-même, comme représentant notoire de la grammaire dite structurale et transformationnelle de son époque, conférant une place centrale à la syntaxe, ce que j'ai montré et rappelé ici, c'est qu'une part essentielle des applications au français contemporain, lancées à partir du LADL, avec le succès qu'on leur connaît, ont eu pour objets principaux d'analyse : la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle, autant, et voire plus, que la syntaxe. S'il y a syntaxe, c'est en large part pour proposer des conditions de formation des mots dérivés et fléchis, en leur associant des combinatoires de mots envisagées **en synchronie et en surface**¹⁸.

¹⁸ Dont les contreparties sémantiques sont rapportées à une logique des prédicats dont je ne discute pas ici l'héritage, à vrai dire très contrasté, et plus ou moins impératives quand on en examine les différentes applications définies par ses disciples.

Sur les rapports morphologie/syntaxe, pour une synthèse actualisée de la pensée linguistique, philosophiquement centrée sur les problématiques de genèse du langage et des langues reconduites dans ce que l'on appelle maintenant la cognition, Jacques François (2018, ouvr. cit.) présente des termes de discussion intéressants, notamment à la section (p. 140—143) « L'émergence de la syntaxe selon Talmy Givon » et plus largement au chapitre 7 « L'origine des classes de mots et leurs combinaisons » avec sa sous-partie (p. 211—215) « De la syntaxe à la morphologie et vice-versa ». Les débats, tels qu'ils sont posés avec leurs directions de recherches, nous permettent-ils de caractériser les apports théoriques et appliqués aux dictionnaires, de Maurice Gross ou encore de Jean Dubois, se réclamant de l'autorité de Zellig Harris ? Pas explicitement. Bien que l'auteur ait lui-même beaucoup écrit sur le dictionnaire LVF de Jean Dubois (J. François et al., 2007), il n'a pas fait figurer ces trois linguistes¹⁹, essentiels à prendre en compte, quand on considère l'évolution contemporaine de la linguistique française (J. Léon, 2020). Pourquoi cette absence ? Elle s'explique par une part minime et même une invisibilité des lexicographes et plus généralement des recherches qui débouchent dans notre modernité sur la place des dictionnaires devenus électroniques (J. Pruvost, 1995). À l'opposé de la synthèse de Jacques François, indiquons et mettons en regard, en philosophie du langage, les positions de Sylvain Auroux, énoncées notamment dans *La révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage* (1994) qui confèrent à l'activité lexicographique un rôle moteur mis au service d'une **raison graphique**, définie par l'ethnolinguiste Jack Goody (1977—1979).

Laissons ouvert ici le débat sur « Les trois sortes de pluriel » (J. François, 2018, ouvr. cit. : 224—225), avec son analyse suggestive de la catégorie du duel. Rapportée à une grammaire comparée, élargie, qui prend en compte l'ethnologie du langage, la catégorie sémantico-morphologique du duel continue de nous interpeler, spécifiquement référée à l'oralité et aux archaïsmes de l'écrit dans la culture de Jean Dubois, qui s'est limité ici à nous renvoyer au seul grec ancien. Le duel est une catégorie, présente dans d'autres langues, notamment en grammaire de l'arabe. Cette particularité nous donne à réfléchir sur les conditions historiques d'élaboration, en parallèle, des deux langues définies, explicitement comme « classiques » au moyen âge, avec leurs reconductions en durées longues pesant directement et concrètement sur le raisonnement grammatical. Je renvoie sur ce point aux analyses du latiniste Benoît Grévin (2012, ouvr. cit.). Quels sont les appareils de langues et de grammaires qui auront présidé, durant cette période, à l'émergence de cette notion, qui leur est commune, de langue classique ? S'appuyant sur l'exploitation approfondie des archives vaticanes, Grévin circonscrit

¹⁹ Mentionnons ici les équipes autour de Jacqueline Giry-Schneider et Gaston Gross, introduits dans les années 1970 au LADL par Jean Dubois avec une poignée de jeunes chercheurs formés initialement en lettres et grammaires dites classiques, dont j'ai moi-même fait partie.

des contextes historiques et met en avant des interdépendances entre chaînes de savants.

J'insisterai délibérément sur le rôle des dictionnaires en sciences du langage contemporaines. Souvent vus comme une direction modeste (et infériorisée par rapport à la science quand elle est qualifiée d'artisanale en grammaire), les dictionnaires ont pourtant acquis droit de cité en linguistique générale et appliquée et ils le doivent tout particulièrement aux travaux du LADL complétant l'enseignement de Zellig Harris par une invention : les tables dites de « lexique-grammaire ». On sait que ce type d'applications, sous l'impulsion initiale de Maurice Gross secondé par Morris Salkoff, a reposé sur une idée pionnière, se servir des premiers outils informatiques des années 1970 pour les traitements linguistiques, notamment syntaxiques, du lexique, pris en taille désormais considérée comme « réelle » : **à l'échelle de la lexicographie**. Les commodités contemporaines de traitements de texte et les logiciels actuels, devenus incontournables dans tout cadre de recherches²⁰ dédiées aux langues, en sont les héritiers, quand le passage du papier au numérique y pèse de tout son poids, comme nouvel axe des travaux. Y prennent place les dictionnaires, comme ressources (N. Gala, M. Zock, 2013), dont l'évidence, théorique et pratique, ne fait même plus question.

À partir d'un examen détaillé des choix morphographiques singulier/pluriel du français contemporain, j'aurai développé ici la thèse d'une remontée du statut de la morphologie en langue écrite, à considérer, sur un large éventail de données observées et analysées, comme étant l'aboutissement des règles de la grammaire et son but. Levons un doute. Il ne s'agit pas de revenir à une vieille position de la tradition comparatiste et de redonner à la morphologie une place historiquement datée et dépassée par les développements ultérieurs de nos disciplines de grammairiens, ici en grammaire française. Notamment il est exclu de revenir sur l'apparition en grammaire française de « la notion de complément » remplaçant la rection et ouvrant vers des relations sémantique/syntaxe, que nous devons aux travaux de Jean-Claude Chevalier (2006 [1968], 2010). L'idée générale présentée ici est qu'il faut sonder des possibilités d'analyses que je verrais non pas comme la recherche d'un *statu quo ante* mais à l'inverse comme une démarche de mises à jour. Ce dont les inventaires lexico-syntaxiques contemporains, d'une ampleur et d'une précision tout à fait nouvelles, sont la cause. Et la morphologie de notre modernité se théoriserà à travers des systèmes dont l'ambition est d'apporter une conception élargie de la grammaticalisation ouvrant vers un type de refondation qu'il nous appartiendra de redéfinir.

Avons-nous dépassé la morphologie avec des classifications qui débordent systématiquement le marquage flexionnel et dérivationnel, typique de langues comme le latin dit « classique », parce que nous avons choisi des structures de

²⁰ Dont on sait que s'est inspirée initialement une entreprise parallèle aux dictionnaires électroniques inventés au LADL, le Dictionnaire explicatif et combinatoire, DEC, d'Igor Mel'čuk (I. Mel'čuk et al., 1985–1992).

phrases pour définir la caractérisation des mots et les expliquer ? Ne sous-estimons pas l'importance de l'unité mot en langue écrite dès lors que nous faisons appel à des classifications solidaires des dictionnaires qui ont les mots pour entrées, qu'ils soient électroniques ou papier. Le rôle de nos dictionnaires, en langues désormais numérisées, pourrait bien constituer un facteur décisif dans nos choix contemporains de modélisations et précisément réintroduire des priorités de caractérisations de type morphologique dont les expérimentations du *Nombre en français* offrent un cas d'école. À l'instar des auteurs de l'ouvrage, qui ne se sont pas soumis à la nécessité de trancher, on considèrera que ce qui s'affirme ici, ce sont bien des systèmes à considérer comme **neutres**, dans lesquels on ne sort pas d'une ambivalence fondatrice de l'écrit, la dichotomie mot/phrased.

Références citées

- Auroux, S. (1994). *La révolution technologique de la grammatisation, introduction à l'histoire des sciences du langage*. Liège, Mardaga.
- Balibar-Mrabeti, A. (1980). Une liste d'extensions lexicales pour les opérateurs *manière* et *façon*. *Linguisticae Investigationes*, 4(1), 1—20.
- Balibar-Mrabeti, A. (2004). Lexique-grammaire et extensions lexicales. Note sur le semi-figement. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 24, 23—29.
- Balibar-Mrabeti, A. (2005). Semi-figement et limites de la phrase figée. *LINX*, 53, 35—54.
- Balibar-Mrabeti, A. (2008). Avant-Propos : « Le nombre en français : un ouvrage de consultation. Morphologie, syntaxe, traitements automatiques associés ». In J. Dubois & Fr. Dubois-Charlier, *Le nombre en français* (p. 5—8). Fernelmont — Paris, Éditions Modulaires Européennes et L'Harmattan.
- Balibar-Mrabeti, A. (2011a). Ellipse, figement, traductions. Tomber de Charybde en Scylla. In J.-Cl. Anscombe & S. Mejri (Dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée* (p. 267—279). Paris, Champion.
- Balibar-Mrabeti, A. (2011b). Lexicographie, grammaire et lexique : une mise en perspective historique. *Cahiers de lexicologie*, 99, 255—263.
- Balibar-Mrabeti, A. (2017). Le français écrit numérisé. *La linguistique*, 53(1), 129—147.
- Balibar-Mrabeti, A. (2020). Forger des phrases simples dans un dictionnaire de langue générale. *Les Verbes français : un exemple à partir des emplois figurés*. *Linx*, 80, édition électronique.
- Boucheron, P. (2017). *Histoire mondiale de la France*. Paris, Seuil.
- Chevalier, J.-Cl. (2006 [1968]). *Histoire de la syntaxe ; naissance de la notion de complément dans la grammaire française*. Paris, Honoré Champion.
- Chevalier, J.-Cl. (2010). César Chesneau Du Marsais et Maurice Gross. Deux révolutions épistémologiques en miroir. *Écho des études romanes*, VI(1-2), 73—83. www.eer.cz.
- Courtois, B., & Silberztein, M. (Dir.). (1990). Dictionnaires électroniques du français. *Langue française*, 87.

- Daladier, A. (Dir.). (1990). Les grammaires de Harris et leurs questions. *Langages*, 99.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, Fr. (1997). *Les Verbes français*. Paris, Larousse.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, Fr. (2006). *Locutions en français* (inédit, en libre accès sur le site de MoDyCo. <https://www.modyco.fr/fr/15-modyco/ressources/1765-le-dictionnaire-locutions-en-francais.html>).
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, Fr. (2008). *Le nombre en français*. Fernelmont — Paris, Éditions Modulaires Européennes et L'Harmattan en version numérique.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, Fr. (2010). La combinatoire lexico-syntaxique dans le *Dictionnaire électronique des mots*. Les termes du domaine de la musique à titre d'illustration. *Langages*, 179-180, 31—56.
- François, J. (2018). *La genèse du langage et des langues*. Auxerre, Éditions Sciences Humaines.
- François, J., Le Pesant, D., & Leeman, D. (Dir.). (2007). Le classement syntactico-sémantique des verbes français. *Langue française*, 153.
- Gala, N., & Zock, M. (Dir.). (2013). Ressources lexicales. Contenu, construction, utilisation, évaluation. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 30.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève — Paris, Droz.
- Goody, J. (1977). *The Domestication of the Savage Mind*. Cambridge, Cambridge University Press [Traduction française : *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage* (J. Bazin & A. Bensa, Trad.), Éditions de Minuit, Paris, 1979].
- Grévin, B. (2012). *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*. Paris, Seuil.
- Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 115, 15—31.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Gross, G. (2020). Les manuels de Jean Dubois. *Linx*, 80, édition électronique.
- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*. Paris, Larousse.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann.
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63, 7—52.
- Harris, Z. S. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Seuil.
- Harris, Z. S. (1988). *Language and Information*. New York, Columbia University Press.
- Ibrahim, A. H. (2007). Introduction. In Zellig Sabbetai Harris. *La langue et l'information* (p. 3—26). Cellule de Recherche en Linguistique, Paris.
- Klima, E. (1964). Negation in English. In J. A. Fodor & J. J. Katz (Eds.), *The Structure of Language, Readings in the Philosophy of Language* (p. 246—323). Englewood Cliffs — New Jersey, Prentice-Hall, Inc.
- Larousse, P. (1857 [1851]). *Petite grammaire lexicologique du premier âge*. Paris, Larousse et Boyer.
- Lavieu-Gwozdz, B., & Pagnier, T. (2020). La mise en discours du savoir orthographique : que se passe-t-il dans la salle de classe ? *SHS Web of conferences*, 78.
- Léon, J. (2020). Jean Dubois, un passeur ? *Linx*, 80, édition électronique.

- Lusignan, S. (2004). *La langue des rois au Moyen Âge : le français en France et en Angleterre*. Paris, Presses universitaires de France.
- Mathieu-Colas, M. (1994). *Les mots à traits d'union, problèmes de lexicographie informatique*. Paris, Didier.
- Meillet, A., & Vendryes, J. (1924–1963). *Traité de Grammaire Comparée des langues classiques* (3^e éd.). Paris, Honoré Champion.
- Mel'čuk, I., et al. (1985–1992). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, DEC. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Pellat, J.-Ch. (2020). *Grevisse de l'école*. Paris, Magnard.
- Pruvost, J. (Éd.). (1995). *Les dictionnaires de langue française et l'informatique*. Actes de La journée des dictionnaires, publication du Centre de recherche Texte/Histoire, Université de Cergy-Pontoise.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Salkoff, M. (1999). *A French-English Grammar. A Contrastive Grammar on Translational Principles*. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 22. Amsterdam — Philadelphia, Benjamins.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris, Hachette/Duculot.